

Communication : l'Université de Lorraine et Paris-Dauphine parmi les lauréats des prix Arces 2019

Paris - Publié le mardi 11 juin 2019 à 16 h 02 - Actualité n° 149366

- L'Université de Lorraine reçoit le premier prix de la catégorie communication digitale pour son rapport d'activité numérique ;
- l'[ISC](#) Paris obtient le premier prix de la catégorie vidéo ;
- l'Université Paris-Dauphine est premier prix de la catégorie communication éditoriale pour ses trois brochures autour des 50 ans de l'université ;
- Avignon Université, premier prix de la catégorie communication corporate pour son travail de refonte du logo et de « rebranding de la marque » ;
- [EM](#) Strasbourg reçoit le premier prix de la catégorie campagne futur étudiant pour sa campagne d'affichage au moment des admissibles.

Ces cinq établissements sont récompensés dans le cadre du 10^e prix de la communication de l'enseignement supérieur de l'[Arces](#), remis le 07/06/2019 à l'occasion de la journée annuelle de l'association.

Par ailleurs un prix coup de cœur est remis à Joris Benelle, [DGS](#) de l'Université Grenoble Alpes dans la catégorie « personnalité du sup' ». Il est récompensé pour « ses positions et ses actions en faveur des métiers de la communication ».

Pour cette 10^e édition, l'[Arces](#) remet également trois trophées à trois établissements « qui se sont particulièrement distingués par le nombre de prix remportés au cours de ces dix dernières années ».

- L'Université d'Angers reçoit le trophée d'or. Cette université a obtenu huit prix Arces.
- UniLaSalle obtient le trophée d'argent pour ses six prix Arces.
- L'[IMT](#) obtient le trophée de bronze pour ses cinq prix Arces depuis dix ans.

Palmarès 2019

Catégorie 1 : Communication digitale

- 1^{er} prix : Université de Lorraine

Pour son rapport d'activité numérique (<http://factuel.univ-lorraine.fr/node/9626>), « une forme digitale totalement innovante pour ce type de support : quatre minutes qui concentrent l'activité 2017-2018 de l'Université. »

- 2^e prix : Le Mans Université

Pour son nouveau site internet (<http://www.univ-lemans.fr/fr/index.html>) « performant, instinctif, capable de s'adapter à tous les profils d'utilisateurs grâce à un système de double navigation ».

- Coup de cœur : Institut Catholique de Paris

Pour sa plateforme web à destination des utilisateurs « innovante à l'ère du RGPD. »

Catégorie 2 : Vidéo

- 1^{er} Prix : ISC Paris

Une vidéo (https://www.youtube.com/watch?v=_t3KljYkxCM) « jeune, fraîche, dynamique et drôle, entièrement réalisée en interne et co-construite avec les étudiants (scénario, acteurs...). Le message véhiculé est vraiment fédératif (85 000 vues). »

- 2^e prix ex aequo : EM Normandie et Audencia

« Deux vidéos dans deux styles différents, mais qui répondent au même modèle : très léchées et professionnelles elles s'adressent aux étudiants en utilisant leurs codes. »

- Vidéo EM Normandie

- (<https://www.youtube.com/watch?v=0eLbFyyIbZQ>) Vidéo Audencia (<https://www.youtube.com/watch?v=-gnXq--Nbwl>)

Catégorie 3 : Communication éditoriale

- 1^{er} prix : Université de Dauphine-PSL

Pour ses trois brochures autour des 50 ans de l'université (<https://www.dauphine.psl.eu/fileadmin/mediatheque/Communication/Publications/livre-anniversaire-50-ans-Dauphine.pdf>) : « Très belle édition moderne, qualitative que ce soit le papier, la mise en page, le traitement des photos. »

- 2^e prix : EPHE

Pour son encyclopédie scientifique (<https://www.ephe.fr/actualites/150-ans-de-l-ephe-le-livre-anniversaire>) : « Un parti pris original valorisant les chercheurs et le poids scientifique de l'établissement. Véritable ouvrage fouillé, d'une richesse éditoriale imposante. »

- Coup de cœur : Université de Poitiers

Pour son livret événementiel (<https://www.univ-poitiers.fr/vivre-les-campus/qualite-de-vie/saison-vie-etudiante-et-culturelle/>) : « Une brochure au look frais, inspirant, dynamique, bien ciblée par rapport aux objectifs de rapprochement des territoires qui est de plus développement durable et permet de rebondir sur une version web. »

Catégorie 4 : Communication corporate

- 1^{er} prix : Avignon Université

Pour son travail de refonte du logotype, (<http://univ-avignon.fr/charte-graphique-d-avignon-universite-11913.kjsp>) et de rebranding de la marque Université d'Avignon « qui capitalise sur son ouverture au territoire. »

Catégorie 5 : Campagne futur étudiant

- 1^{er} prix : EM Strasbourg

Pour sa campagne d'affichage au moment des admissibles (<https://newsroom.em-strasbourg.eu/l-em-strasbourg-fait-le-bilan-de-sa-derniere-campagne-de-communication-et-devoile-ses-nouvelles-declinaisons-126499.kjsp>) : « une déclinaison forte et épurée autour d'une baseline : Be distinctive. »

Catégorie 6 : Personnalité du Sup'

- Coup de cœur 2019 pour Joris Benelle, DGS de l'Université Grenoble Alpes

Pour ses positions et ses actions en faveur des métiers de la communication.

- Interview de Joris Benelle (<https://www.arces.com/actualites/joris-benelle-directeur-general-des-services-de-l-universite-grenoble-alpes>)

Le jury

Le jury était composé de 20 professionnels de la communication, journalistes, communicants de l'enseignement supérieur et d'autres associations professionnelles. Il distingue les meilleurs dossiers par catégories selon les dix critères suivants :

- l'originalité de la démarche ;
- l'aspect novateur de la mise en œuvre ;
- les contenus rédactionnels ;
- le graphisme ;
- l'ergonomie ;
- l'interactivité ;
- la qualité du message ;
- l'adéquation avec la cible ;
- le budget ;
- la qualité de la stratégie mise en œuvre.

En 2019, 23 établissements ont concouru dans l'une des six catégories proposées. 34 dossiers ont été examinés par le jury.

Association des responsables de communication de l'enseignement supérieur



Association des responsables de communication de l'enseignement supérieur
60, boulevard Saint Michel
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 4111, créée le 18/05/16 à 06:34 - MàJ le 03/06/19 à 15:36

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »